

# Conditions générales – Formation

## BW

### Conditions pour devenir animateur à Ocarina

- Avoir 16 ans au 1<sup>er</sup> jour de la formation
- Participer à l'entièreté de la formation qui **s'étale sur deux ans** (maximum 3 ans), à raison de (par année de formation) :
  - 5 jours au congé d'automne
  - 5 jours au congé de détente
  - Deux journées de préparation
  - Une journée de retrouvailles et d'évaluation
  - Un séjour d'au moins 7 jours ou une plaine de 2 semaines.
- Accepter de se comporter en **concordance avec le règlement d'ordre intérieur** de la formation.

### Inscriptions

Pour t'inscrire clique sur l'onglet « **m'inscrire** » en haut de cette page à droite et complète notre formulaire d'inscription.

Dans la limite des places disponibles, tu recevras dans les 20 jours une confirmation d'inscription accompagnée d'une demande de versement (nous demandons un acompte de 50€ pour rendre l'inscription effective, payable dans les 8 jours). D'autres documents dont une fiche santé à compléter et à nous renvoyer dans les 8 jours.

Le montant total du prix de l'activité doit être versé 30 jours avant le premier jour de la formation sauf accord préalable et/ou en cas d'inscription tardive). Nous nous réservons le droit de récupérer la place des participants qui ne respectent pas ce délai.

### Désistement, arrivée tardive et retour anticipé pour les formations

Tout désistement est à notifier **par écrit** au plus tard 30 jours avant le début de l'activité.

Si le désistement a lieu plus de 30 jours avant le départ, l'acompte de 50 € est conservé afin de couvrir les frais de désistement. Si le paiement n'est pas encore effectué, les frais d'administration (50 €) sont quand même dûs dans leur intégralité.

Si le désistement intervient à moins de 30 jours du début de la formation ou en cas d'absence sans notification préalable, la totalité du coût de la formation reste due, sauf cas de force majeure (accident, maladie...) à notifier par écrit et accompagné d'un certificat médical. Dans ce cas uniquement, seuls les frais d'administration seront retenus.

Une arrivée tardive, un départ volontaire d'un participant ou un retour anticipé d'un participant suite à une décision de renvoi (entrave au règlement d'ordre intérieur de la formation, mise en danger des autres participants...) ne donne lieu à aucune forme de remboursement ou de dédommagement.

Nous exigeons la présence à l'entièreté de la formation d'Ocarina Brabant Wallon. Toute demande d'arrivée tardive ou de retour anticipé est à adresser au maximum 20 jours avant le début de la formation à la permanente, par mail à [solène.jaspard@mc.be](mailto:solène.jaspard@mc.be) et à justifier (certificat médical...).

Ocarina se réserve le droit de procéder à l'annulation de la formation. Dans ce cas, les parents ou tuteurs sont avertis par écrit (e-mail et/ou courrier postal) dans les plus brefs délais, et les montants déjà perçus sont remboursés immédiatement – sans majoration d'une quelconque indemnité. Sans prétention d'exhaustivité, une annulation peut notamment intervenir lorsqu'Ocarina estime ne pas pouvoir assurer l'accueil des participants dans les meilleures circonstances de confort et de sécurité.

## Assurances et frais médicaux

**Responsabilité civile** : chaque participant est assuré pour les dommages involontaires qu'il causerait à autrui. L'assurance ne couvre pas les dommages matériels qu'un participant pourrait causer intentionnellement à un autre participant ou au centre de formation.

**Accidents corporels** : l'assurance prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques liés à un accident survenu durant la formation ainsi que les éventuels frais encourus après la formation et consécutifs à ce même accident. L'assurance vous remboursera après l'intervention de la mutualité sur base du tarif de la convention INAMI.

**Maladie** : Ocarina prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques durant la formation. Les frais ultérieurs ne seront pas pris en charge. De même, les frais liés à une maladie préexistante ne sont pas pris en charge par Ocarina.

**Attention** : l'assurance ne couvre pas les dommages matériels, le vol ou le bris d'objets appartenant aux participants. Ocarina ne pourra en être tenu responsable et nous déconseillons vivement aux participants d'emporter des objets fragiles et de valeurs tels que des appareils électroniques.

## Photos

Les photos prises dans le cadre de nos activités peuvent être utilisées pour illustrer nos publications ainsi que notre site Internet, avec une attention particulière à une sélection qui soit toujours respectueuse du participant. Dans le cas où vous ne désirez pas que ces photos soient utilisées, veuillez prendre contact avec nous à [bw@ocarina.be](mailto:bw@ocarina.be).